

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 884)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 27

présenté par

M. Cordery, Mme Le Dain, M. Arnaud Leroy, Mme Lemaire, M. Amirshahi et les membres du
groupe socialiste, républicain et citoyen

AVANT L'ARTICLE 29 BIS

À l'intitulé du chapitre I^{er}, supprimer le mot :

« Haut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence. (suppression de l'adjectif haut)